

# L'IEFP MILITE POUR LA CULTURE FINANCIÈRE

Réalisé par  
Élisabeth  
Coulomb

L'Institut pour l'éducation financière du public (IEFP) a été créé pour promouvoir la pédagogie financière auprès des Français. Le chantier est d'envergure car il commence, en amont, par donner le goût de cette matière et la conscience de son enjeu à des citoyens jusqu'à présent très réservés, voire réticents.

C'est tout un symbole : l'Institut pour l'éducation financière du public (IEFP) est installé dans le palais Brongniart, place de la Bourse à Paris... "même si, précise d'emblée Sylvie Campredon, déléguée générale adjointe de l'IEFP, notre champ d'action est beaucoup plus vaste que les seules questions liées à la bourse". Cette asso-

ciation d'intérêt général naît en 2006 d'une initiative conjointe de l'AMF et d'Euronext qui jugent nécessaire de créer un organisme indépendant, chargé de développer la culture financière des Français. Sur les fonds baptismaux, les bonnes fées sont nombreuses : outre l'AMF et Euronext, le conseil d'administration compte des représentants de l'Éducation nationale, de la CFDT, de Vigeo, de la Banque de France, d'établissements financiers, d'associations d'épargnants ou d'actionnaires ainsi que de médias. La FBF a récemment rejoint l'institut dont elle devient un des principaux soutiens. Pour autant, la tâche de l'institut n'est pas aisée.

## CRÉER À LA FOIS L'OFFRE ET LA DEMANDE

Auprès des Français, il lui faut créer à la fois l'offre et la demande car "ils n'ont pas conscience de leurs lacunes", souligne Pascale Micoleau-Marcel, déléguée générale de l'IEFP.

Pour susciter la demande, l'IEFP cherche à s'appuyer sur des pres-

cripteurs, en premier lieu les enseignants considérés comme un levier pour intéresser les enfants ou les étudiants à la matière financière. "Dans un premier temps, notre idée est d'introduire des notions de base au travers des matières existantes : mathématiques, histoire, géographie, instruction civique, sciences économiques et sociales explique Bernard Marx, qui est leur interlocuteur à l'IEFP. Nous concevons avec les professeurs des outils pédagogiques pour les y aider : des modules pour les cours de mathématiques ou d'économie sont ainsi d'ores et déjà mis à leur disposition." L'IEFP doit donc les convaincre et a déjà organisé plusieurs conférences qui ont réuni plus de 300 d'entre eux en Ile-de-France. "À cette occasion, certains professeurs nous ont d'ailleurs proposé de travailler avec nous sur de nouveaux modules pédagogiques", indique Sylvie Campredon.

Autre vecteur que souhaite actionner l'IEFP : les entreprises, qui sont des lieux de formation vis-à-vis de leurs salariés, pour leur expliquer ce que sont les valeurs mobilières, actions ou obligations, comment épargner pour investir, ou des notions autour de l'épargne salariale : "Chaque entreprise qui propose de l'épargne salariale doit délivrer un livret explicatif à ses collaborateurs", mentionne Pascale Micoleau-Marcel. "L'IEFP pourrait se charger de rédiger la partie commune du livret sur les grands principes et règles de l'épargne salariale."

Enfin, pour compléter son offre, l'IEFP aligne un certain nombre de réalisations : il a lancé en juin 2007 son site [lafinancepourtous.com](http://lafinancepourtous.com), une brique essentielle de sa stratégie éditoriale. Destinée à tous les publics, celui-ci fournit une information pédagogique sur les sujets de finances personnelles. Des supports

## L'ÉQUIPE

### Tous polyvalents

■ L'IEFP, présidé par Erik Pointillart, directeur des projets internationaux de la Financière Océor (Groupe Caisse d'Épargne)\*\*\*, compte aujourd'hui huit collaborateurs. "Tout le monde fait un peu tout, reconnaît Pascale Micoleau-Marcel, c'est un travail très collectif où nous nous posons des questions à chaque étape".

L'équipe comporte des profils divers : Pascale Micoleau-Marcel est juriste de formation et issue de l'inspection de l'AMF ; Sylvie Campredon vient du service communication d'Euronext ; mais l'équipe compte également un économiste de formation, Bernard Marx, en charge

des relations avec l'éducation nationale et des relations internationales et un collaborateur détaché de la FBF, Pascal Thoraval, responsable des partenariats.

\*\* voir aussi l'interview d'Erik Pointillart, en tant que président de l'IEFP, Revue Banque 703, juin 2008 : "Pour une éducation financière bien comprise".



De gauche à droite : Sylvie Campredon, Corinne Ricard, Pascal Thoraval (assis), Bernard Marx, Pascale Micoletau-Marcel, Stéphane Breton, Marie-Pierre Chevalier, Hervé Le Foll et Erik Pointillart.

conçus avec des professeurs pour les programmes scolaires y sont aussi proposés, ainsi que des outils destinés à aider enseignants et parents à parler d'argent avec les enfants ou à permettre à des utilisateurs de tous âges de se familiariser avec ces questions. L'institut a également co-édité un livre destiné aux jeunes et à leurs parents ("Vos enfants et l'argent", Éditions Autrement) et prépare un ouvrage "Les finances personnelles pour les nuls" dans la collection éponyme.

#### DES RESSOURCES QUI SE DIVERSIFIENT

L'IEFP doit trouver les moyens financiers de son développement, par exemple pour organiser des présentations supplémentaires auprès du corps enseignant, diversifier ses actions (vidéos, jeux...), créer de nouveaux supports éditoriaux, se faire connaître, étoffer les équipes... Les partenaires fondateurs, l'AMF et Euronext, ainsi que la FBF, subventionnent déjà l'institut et ont à ce titre le statut de membres de droit. "D'autres membres « de soutien », tels que la Banque de France et La France Mutualiste contribuent par leurs cotisa-

**“L'IEFP cherche à s'appuyer sur des prescripteurs, en premier lieu les enseignants pour intéresser les enfants ou les étudiants à la matière financière.”**

tions à la bonne marche de l'IEFP" indique Pascale Micoletau-Marcel. Et d'ajouter : "Nous souhaitons voir d'autres partenaires nous rejoindre dont certains, espérons le, de manière déterminante. Car l'éducation financière correspond à un véritable besoin, surtout en ces temps de crise, et nous avons énormément de projets". ■

#### PÉDAGOGIE

##### L'éducation économique et financière, une cause nationale...

Outre l'IEFP, différents organismes se préoccupent de pédagogie financière :

■ **l'INC**, organisme public, fédère l'action d'associations de consommateurs et propose des approches pédagogiques au travers de son site ([conso.net](http://conso.net)), d'une émission télévisée (Consumag) ou de sa publication (60 millions de consommateurs).

■ **DOLCETA**: *Development of On Line Consumer Education Tools for Adults* est un portail financé par la Commission européenne ([dolceta.eu](http://dolceta.eu)). ;

■ **les Clés de la Banque** est un service mis à la disposition du public par la FBF. Son action se déploie au travers de son site ([lesclesdelabanque.com](http://lesclesdelabanque.com)) et de démarches de terrain en s'appuyant sur les réseaux des comités territoriaux de la Fédération ;

En matière économique :

■ **le CODICE**: le Conseil pour la diffusion de la culture économique est un organisme gouvernemental créé en 2006 par le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie. Il rassemble des représentants des médias, de l'enseignement, des entreprises et des économistes ;

■ **l'IDIES**: l'Institut pour le développement de l'information économique et sociale. Cette association, créée au printemps 2008, rassemble des représentants des entreprises, des médias, de l'enseignement et des syndicats ;

Enfin, on peut également citer les initiatives d'entreprises comme la Fondation Finance et Pédagogie créée en 1957 par les Caisses d'Épargne, le site [lemoney-mag.fr](http://lemoney-mag.fr) de BNP Paribas ou la publication Dossier Familial du Crédit Agricole.